

Belgium-Charleroi: Snow-clearing services

OJ S 54/2020 17/03/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-O8.06.02 — direction des routes de Charleroi

National registration number: 0316.381.138_603174

Postal address: Rue de l'Écluse 22

Town: Charleroi

NUTS code: BE322 Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

E-mail: marches.dgo142@spw.wallonie.be

Telephone: +32 71631200

Fax: +32 71631233

Internet address(es):Main address: <http://www.wallonie.be/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=368958>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=368958>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SPW-MI06.2-20-0346-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay

Reference number: SPW-MI06.2-20-0346-F02_0

II.1.2. Main CPV code

90620000 Snow-clearing services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne
Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le lot 2 est constitué à 61,69 % SPW et à 38,31 % Sofico.

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 5

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période

hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

II.2. Description

II.2.1. Title

Prestations de service hivernal sur les routes gérées par le district de Chimay
Lot No: 6

II.2.2. Additional CPV code(s)

90620000 Snow-clearing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: District de Chimay.

II.2.4. Description of the procurement

Ce marché a pour objet l'exécution des services relatifs à l'épandage des fondants chimiques et au déneigement sur les routes et autoroutes gérées par la région wallonne (SPW MI, direction des routes de Charleroi – district de Chimay ainsi que des opérations de mise en ordre des dépôts et/ou des stocks de sel de l'administration, des prestations de camion, de matériel spécifique et de main-d'œuvre et de location sans chauffeur.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le point II.2.7) est complété comme ceci:

«Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024».

Ces prestations relatives à l'organisation de la viabilité hivernale sont prévues entre le 15 octobre de chaque année et le 15 avril de l'année suivante; ces dates définissent la période hivernale. Elles peuvent être modifiées par le pouvoir adjudicateur si les circonstances climatiques l'exigent.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché à l'échéance de chaque période hivernale moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée trois mois avant cette échéance.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Il n'est pas exigé de cautionnement vu l'impossibilité de déterminer avec précision.

Les prestations qui seront réalisées durant une période hivernale et l'efficacité relative de pareille exigence quant à la nécessité d'obtenir des réactions urgentes dans l'exécution des prestations.

Article 66:

Vu la multiplicité des prestations, dans le souci d'une bonne gestion administrative, une seule facture sera admise par mois, par lot et pour chacun des pouvoirs adjudicateurs.

Article 160:

Les services sont payés par factures mensuelles et par lot sur base de la «proposition de facture» éditée par le district et validée par le fonctionnaire dirigeant.

Voir le CSC pour une information complète.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2020/S 034-080129](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/04/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 19/10/2020

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 22/04/2020 Local time: 10:00

Place:

Direction des routes de Charleroi en ligne via e-Tendering.

Information about authorised persons and opening procedure: L'attention des soumissionnaires est attirée sur l'importance de transmettre les documents sous format PDF uniquement sous peine d'irrégularité substantielle de l'offre. Idéalement, une offre = un PDF. Veillez à bien remplir la case relative au prix.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Il s'agit d'un marché conjoint SPW/Sofico pour le lot 2.

Introduction des offres uniquement par voie électronique via la plate-forme e-Procurement.

Voici les coordonnées en cas de problème avec la plate-forme:

SPF Stratégie et Appui

Service e-Procurement

WTC III

Boulevard Simon Bolivar 30

1000 Bruxelles

www.publicprocurement.be

e.proc@publicprocurement.be

Tél. Helpdesk: +32 27408000

Heures d'ouverture: 8h30-12h00 et 13h15-16h30.

Il s'agit d'un avis de marché européen, dès lors, il sera demandé à chaque soumissionnaire de remplir le DUME en ligne. Un lien sera téléchargeable via l'avis de marché.

Plus d'informations sur <https://dume.publicprocurement.be>

Absence de DUME lors de la remise de l'offre = irrégularité substantielle.

Lors de remise des offres sur e-Tendering, bien veiller à signer le rapport de dépôt des offres électroniquement.

Conformément à l'article 42 de l'arrêté royal du 18.4.2017, dans le cadre d'une procédure ouverte, le soumissionnaire ne doit pas signer individuellement l'offre et ses annexes, au moment où ces derniers sont chargés sur la plate-forme électronique. Ces documents sont signés de manière globale par l'apposition d'une signature sur le rapport de dépôt y afférent. Le rapport de dépôt visé à l'article 42 doit être revêtu d'une signature électronique qualifiée. Les signatures visées à l'article 43 sont émises par la ou les personne(s) compétente(s) ou mandatée(s) à engager le soumissionnaire.

Lorsque le rapport de dépôt est signé par un mandataire, celui-ci mentionne clairement son (ses) mandant(s). Le mandataire joint l'acte électronique authentique ou sous seing privé qui lui accorde ses pouvoirs ou une copie scannée de la procuration. Il fait éventuellement référence au numéro de l'annexe du moniteur belge qui a publié l'extrait de l'acte concerné.

Lorsque l'offre est remise par un groupement sans personnalité juridique, chacun de ses participants se conforme aux dispositions précitées.

La plate-forme e-Procurement détermine si la signature électronique de l'offre introduite est conforme aux exigences réglementaires en la matière.

De plus amples informations se trouvent sur le site web: <http://www.publicprocurement.be> ou via le e-Procurement Helpdesk au numéro: +32 27905200.

Le marché de base porte sur quatre périodes hivernales successives, soit pour les périodes hivernales 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

En ce qui concerne la transmission des documents, seuls les documents en PDF seront admis sous peine d'irrégularité substantielle entraînant la nullité de l'offre.

Attention à bien remettre une offre séparée pour chacun des lots — voir CSC point n° 4.

Pour la direction des routes de Charleroi:

M. Xavier Delcampe

Tél.: +32 71631217

Fax: +32 71631233

Courriel: xavier.delcampe@spw.wallonie.be

Pour le district de Chimay

M. Olivier Lion

Tél.: +32 60414050

Fax: +32 60414069

Courriel: olivier.lion@spw.wallonie.be

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvst-consetat.be

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Médiateur de la Wallonie et de la fédération Wallonie-Bruxelles

Postal address: Rue Lucien Namèche 54

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

E-mail: courrier@le-mediateur.be

Internet address: www.le-mediateur.be

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-O8.06.02 — direction des routes de Charleroi

Postal address: Rue de l'Écluse 22

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

E-mail: marches.dgo142@spw.wallonie.be

Telephone: +32 71631200

Fax: +32 71631233

Internet address: <http://www.wallonie.be/>

VI.5.

Date of dispatch of this notice

12/03/2020